

L'hon. M. Starr: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Est-ce que nous nous engageons dans la discussion?

M. l'Orateur: Voilà une réflexion pertinente. Je signale la proposition du ministre des Finances.

COMMISSION DE L'ALIMENTATION DES ANIMAUX DE FERME DU CANADA

RETRAIT ET REMPLACEMENT D'UN PROJET DE RÉSOLUTION PRÉALABLE À UNE MESURE

L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai indiqué à la fin de la séance de mercredi dernier, l'article n° 48 du *Feuilleton*, c'est-à-dire un projet de résolution préalable à une mesure en vue d'établir une corporation qui sera appelée la Commission de l'alimentation des animaux de ferme du Canada, renferme une omission tout à fait accidentelle. Il m'a été signalé qu'une disposition du bill n'était ni prévue ni mentionnée dans le projet de résolution. Je demanderais donc le consentement unanime des députés pour retirer l'article n° 48 existant, et pour le remplacer par la version nouvelle et exacte.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre indiquerait-il en quoi consiste le changement?

L'hon. M. McIlraith: Il s'agit simplement d'ajouter à la fin du libellé, la phrase suivante:

Ainsi que tout montant avancé à la Commission, comme l'autorise le gouverneur en conseil conformément à ladite mesure.

Je puis dire que Son Excellence le Gouverneur général recommande ce projet de résolution à la Chambre.

M. l'Orateur: La Chambre autorise-t-elle le ministre à remplacer le projet de résolution qui figure au *Feuilleton* comme article n° 48 par le projet de résolution révisé qui a été recommandé à la Chambre par Son Excellence le Gouverneur général?

Des voix: D'accord.

L'HABITATION

RUMEUR DE CONGÉDIEMENTS IMPUTABLES À LA PÉNURIE DE FONDS HYPOTHÉCAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre du Travail une question qui découle de sa déclaration sur la politique du gouvernement à l'égard des prêts et de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Depuis cette déclaration, les

[L'hon. M. Sharp.]

organisations de constructeurs et de métiers auxiliaires du Canada ont-elles informé le ministre que le nombre des congédiements s'est accru dans l'industrie de la construction? Face à ces licenciements toujours plus nombreux dans le secteur du bâtiment et des métiers auxiliaires, le gouvernement songe-t-il à prendre des dispositions pour augmenter les prêts hypothécaires au lieu de demander aux constructeurs de trouver eux-mêmes ailleurs les fonds nécessaires à des taux d'intérêt prohibitifs?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu quelques communications du genre, mais elle sont loin d'être aussi nombreuses que ce à quoi j'aurais pu m'attendre d'après les instances présentées à la suite de ma déclaration. Le gouvernement s'occupe de la chose, mais je ne prévois pas de changement à la politique annoncée cette semaine.

L'INDUSTRIE

LA MAJORATION POSSIBLE DES PRIX DU CUIVRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Comme l'indice du coût de la vie, au mois d'avril était de 4 p. 100 supérieur à celui d'avril 1965, le ministre sait-il que certaines sociétés productrices de cuivre vont probablement hausser le prix sur le marché intérieur au-dessus du niveau actuel de 45c. la livre? Si oui, le gouvernement projette-t-il des mesures pour empêcher cette augmentation qui pourrait entraîner une nouvelle hausse du coût de la vie?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant des intentions des producteurs de cuivre. J'ai appris toutefois une nouvelle concernant la situation du cuivre. Mon collègue le ministre du Commerce a pris des mesures pour protéger l'offre sur le marché intérieur. Les mesures prises par le gouvernement aideront à ralentir la hausse du prix, ce dernier étant beaucoup plus bas au Canada que dans de nombreuses régions du globe.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire. J'aimerais que le ministre nous dise comment est-il possible que les États-Unis, en dépit des pressions inflationnistes qui s'y exercent, peuvent maintenir le prix à 36c. la livre alors qu'il est impossible au gouvernement canadien de le maintenir à 45c.?